



## COMPTE- RENDU DE LA SEANCE DU 28/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21/09/2021, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur WEBER Luc Maire.

Etaient présents : Mmes LELOUP, SCHULER, MOIRET, MM WEBER, DEMANGEOT,

Absents excusés : M CAPERONIS a donné pouvoir à Mme MOIRET

M DURDON a donné pouvoir à Mme SCHULER

Mme TROTTI --- ----- à Mme LELOUP

M THEYSGEUR ----- à Mme MOIRET

Absente excusée : Mme LEMAITRE

Absent : M GOMES

Secrétaire de séance : Mme MOIRET

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

### RAPPORT ANNUEL 2020 – SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Les Conseillers Municipaux ont tous pris connaissance du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif présenté par la 3CBO. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce document.

### RAPPORT ANNUEL 2020 – SERVICE ELIMINATION DECHETS

Les Conseillers Municipaux ont tous pris connaissance du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers présenté par la 3CBO. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce document.

### RAPPORT ANNUEL 2020 – SYNDICAT EAU POTABLE

Les Conseillers Municipaux ont tous pris connaissance du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable présenté par le Syndicat de la Cléry et du Betz. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce document.

### RAPPORT DE LA CLECT

Les Conseillers Municipaux ont tous pris connaissance du rapport annuel de la CLECT de la 3CBO. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce document.

## **PADD**

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des échanges du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du projet de plan local d'urbanisme intercommunal ;
- **DIT** que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération.

La présente délibération sera transmise au Préfet et au Président de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

---

Et n'émet aucun commentaire supplémentaire.

## **NUMEROTATION DES HABITATIONS**

M le Maire fait part au CM qu'il est nécessaire de numéroter toutes les habitations afin que les propriétaires puissent bénéficier de la fibre l'année prochaine. Des numéros seront attribués aux lieux où ils sont inexistantes.

## **DIVERS**

M le Maire fait un point sur la marche organisée le 03 octobre pour octobre rose. La Mairie sera décorée vendredi.

Il informe le CM que le repas des aînés aura lieu le samedi 11 décembre à la salle des associations de La Selle en Hermois. Le Noël des enfants se fera le dimanche 12 décembre dans la salle de Mérinville. M le Maire propose d'organiser le 21/11/2011 une dégustation de beaujolais. La commission fêtes et cérémonies se réunira pour sa mise en place.

Eglise : Il fait part d'une réunion avec CAP Loiret pour étudier les travaux à réaliser. Un rapport sera établi. Une étude préalable sera demandée à un architecte du patrimoine, subventionnable à 80 % . Néanmoins, des devis seront demandés pour la mise aux normes électriques de l'église.

M le Maire remercie les bénévoles qui ont participé à la pose des panneaux (signalisation et miroirs).

Le Maire,



La Secrétaire,